



Communications à la population

Rectificatif

Horaires administration communale

Une erreur s'est glissée dans notre dernier tous-ménages.

Les horaires officiels exacts sont :

Lundi, jeudi et vendredi de 07h30 à 12h30

Mardi de 07h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 07h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Durant toutes les vacances scolaires, les bureaux sont ouverts uniquement les matins de 07h30 à 12h30.

Afin de pouvoir servir au mieux tous les usagers, il est possible de nous contacter afin de fixer un rendez-vous en dehors des plages horaires officielles.

Rappel - Gestion des déchets ménagers sur le territoire communal jusqu'à nouvel avis

Suite à l'incendie survenu à la déchèterie le 29 juin dernier, nous vous rappelons les directives à respecter et ce jusqu'à nouvel avis.

Carton / Encombrants / Bois / Ferraille / Huile minérale / Déchets spéciaux

Il est demandé aux citoyens habitant à l'Est de la gare (direction Lausanne) de se rendre à la déchèterie de la ville de Morges située à l'avenue Riond-Bosson 9, **uniquement du lundi au vendredi de 13h45 à 18h00, ainsi que le samedi de 08h00 à 12h00.**

Il est demandé aux citoyens habitant à l'Ouest de la gare (direction Genève) de se rendre à la déchèterie de la commune d'Etoy située au chemin de la Vaux, **uniquement les lundi et mercredi de 15h00 à 19h00, ainsi que le samedi de 08h00 à 13h00.**

Nous vous prions de bien vouloir **respecter strictement un mètre cube au maximum par trajet** pour l'ensemble du dépôt de ces objets dans les différentes déchèteries et vous conformer aux directives en vigueur dans ces deux communes.

Ordures ménagères / Verre / Papier

Non repris à Etoy et Morges

Ceux-ci doivent être déposés dans les conteneurs enterrés, situés sur l'ensemble du territoire. Il est également possible d'amener le verre dans la benne se trouvant sur le parking du Vieux-Moulin.

Il est rappelé que le carton ne peut en aucun cas être mis dans les points de collecte.

Déchets verts / Compost

Non repris à Etoy et Morges

Les déchets verts, à savoir le gazon, les feuilles mortes et les branches sont à déposer dans les deux bennes situées au parking P+R du Glapin (en face de la déchèterie).

Les déchets végétaux de cuisine comme tous les déchets compostables ménagers, les restes de repas crus et cuits, les légumes, les épluchures, les fruits, les agrumes, les œufs, ainsi que le marc de café et thé (pas de capsule) sont à déposer dans la benne prévue à cet effet située au parking P+R du Glapin (en face de la déchèterie).

Les sacs de 110 litres sont pour l'instant proscrits. Nous vous remercions d'utiliser uniquement les sacs de 17, 35 ou 60 litres, qui doivent être jetés dans les conteneurs enterrés prévus à cet effet.

PET / Flaconnage / OREA

Non repris à Etoy et Morges

Le PET et les bouteilles en plastiques (flaconnage), n'ayant pas contenu de produits toxiques, doivent être ramenés dans les commerces vendant ces articles, tels que COOP ou Denner ou mis dans des sacs taxés.

Les OREA (appareils électroménagers) doivent être rapportés dans les magasins spécialisés vendant ces articles et en aucun cas déposés dans les ordures ménagères, ni dans les encombrants. Il est rappelé que tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage et leur reprise est gratuite dans les magasins concernés.

L'administration communale se tient à votre disposition par téléphone au 021 823 01 01, ainsi que par e-mail à administration@st-prex.ch.

La Municipalité